



Institut de Formation  
Pédagogique  
Enseignement Catholique  
Nord-Pas de Calais



## DOSSIER D'INSCRIPTION MASTER MEEF Année universitaire 2018/2019

Photo à  
coller ici

PARCOURS CHOISI <sup>(1)</sup> :

**Master 1 MEEF**

- Professeurs des écoles (site de Lille)
- Professeurs des collèges et lycées <sup>(2)</sup>, précisez la discipline : \_\_\_\_\_

**Master 2 MEEF non lauréat de concours (préparation au concours de la session 2018)**

- Professeurs des écoles
- Professeurs des collèges et lycées <sup>(2)</sup>, précisez la discipline : \_\_\_\_\_

Civilité <sup>(1)</sup> :  Madame  Monsieur

NOM patronymique : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom marital : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Ville de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature du candidat :

Pièces obligatoires :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum-vitae (CV) faisant ressortir vos formations suivies
- Une copie de l'ensemble de vos diplômes depuis l'obtention du baccalauréat
- Le règlement des frais de dossier : 50 euros à l'ordre de l'IFP
- Le règlement de la formation
- L'engagement financier
- L'attestation de participation à la JAPD, JADC ou la notification d'exemption médicale accompagnée du certificat si moins de 25 ans
- Une copie de vos relevés de notes (du bac à ce jour)

Pièces complémentaires <sup>(3)</sup> :

- Le justificatif de votre niveau B2 en langues vivantes ou équivalent
- Le justificatif de votre obtention de la certification C2i2e
- Tout justificatif dérogatoire (père/ mère de trois enfants, sportif de haut niveau)
- Le justificatif pour aménagement des examens (situation de handicap)
- L'attestation de suivi de la formation spécifique « Enseignement Catholique » (suite à votre pré-accord)

**A RETOURNER AU PLUS TARD LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2018 PAR COURRIER <sup>(4)</sup>**

(1) Cocher la ou les case(s) correspondante(s)

(2) Pour le 2<sup>nd</sup> degré dans les disciplines suivantes : Anglais, Histoire-Géographie, Lettres Modernes, Mathématiques et Sciences de la Vie et de la Terre - Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

(3) Pièces à joindre si vous êtes concerné(e)

(4) IFP – Service inscriptions master MEEF – Nathalie CAPART – 236 rue du Faubourg de Roubaix – CS 40003 – 59041 LILLE CEDEX



Institut de Formation  
Pédagogique  
Enseignement Catholique  
Nord-Pas de Calais

Institut de Formation Pédagogique

## CONTRAT D'ENGAGEMENT FINANCIER

A retourner, **en deux exemplaires**  
et accompagné des pièces demandées à :

Institut de Formation Pédagogique  
236 rue du Faubourg de Roubaix  
59041 LILLE Cedex

Etudiant(e) concerné(e) :

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .....

A : .....

Pays de naissance : .....

Nationalité : .....

MASTER 1 ou 2 - MEEF

## Scolarité

Montant total de la scolarité pour la formation choisie :

- 1350 euros en M1 ou M2 MEEF (gratuité pour les lauréats de concours, inscrits en M2 MEEF).
- 80 euros de frais de conventionnement avec l'ESPE (exonération pour les étudiants boursiers et pour les lauréats de concours inscrits en M2 MEEF).

Mode de règlement <sup>(1)</sup> :

- Je confirme mon inscription définitive à l'Institut de Formation Pédagogique et joins la somme de **350 euros** <sup>(2)</sup> **d'arrhes** par chèque à l'ordre de l'Institut de Formation Pédagogique (débité en juillet 2018).
- J'opte et m'engage pour le versement du reste de la scolarité : **1000 ou 1080 euros** <sup>(1)</sup> :
  - Par chèque à l'ordre de l'INSTITUT DE FORMATION PEDAGOGIQUE
    - Paiement en 1 fois - débité le 25 septembre 2018
  - Par prélèvement automatique (le 25 du mois)  
*Compléter le document joint et ajouter un Relevé d'Identité Bancaire*
    - 1 prélèvement automatique - le 25 septembre 2018
    - 10 prélèvements automatiques - entre septembre 2018 et juin 2019

**Important :** la poursuite de votre inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du contrat d'engagement financier et de son règlement.

Adhérent à l'Université  
catholique de Lille

LILLE

236 rue du faubourg  
de Roubaix - 59041 Lille

Tél. 03 20 21 97 80  
Fax 03 20 31 36 65

(1) Cocher les cases correspondantes

(2) Remboursement en cas de non obtention de la licence pour une inscription en master 1 MEEF ou du master 1 MEEF pour une inscription en master 2

**1 Institut 3 sites de formation**  
■ AMIENS ■ ARRAS ■ LILLE



Institut de Formation  
Pédagogique  
Enseignement Catholique  
Nord-Pas de Calais

Institut de Formation Pédagogique

## Cas particulier

Si vous êtes en attente d'un accord de prise en charge des frais de votre formation, merci de cocher les cases ci-dessous (aucune modification possible) <sup>(1)</sup> :

- Si le financement de ma formation est refusé, j'abandonne mon projet d'inscription.
- Si le financement de ma formation est refusé, je prends personnellement en charge les frais de ma formation (dans ce cas, je complète la partie précédente « mode de règlement » et je joins le règlement de la formation).

**NB** : les demandes de financement sont généralement établies dans le cadre d'une reconversion et doivent être adressées à votre employeur ou à pôle emploi et non à l'IFP.

(1) Cocher les cases correspondantes

Adhérent à l'Université  
catholique de Lille

LILLE

236 rue du faubourg  
de Roubaix - 59041 Lille

Tél. 03 20 21 97 80

Fax 03 20 31 36 65

**1 Institut 3 sites de formation**

■ AMIENS

■ ARRAS

■ LILLE



Institut de Formation  
Pédagogique  
Enseignement Catholique  
Nord-Pas de Calais

Institut de Formation Pédagogique

Adhérent à l'Université  
catholique de Lille

LILLE  
236 rue du faubourg  
de Roubaix - 59041 Lille  
Tél. 03 20 21 97 80  
Fax 03 20 31 36 65

## Affiliation sécurité sociale

### 1. Centre de remboursement actuel <sup>(1)</sup> :

- SMENO (centre 617)
- LMDE
- Régime général

*Fournir une copie de l'attestation de droits valable jusqu'en septembre 2019*

- Autre, préciser : \_\_\_\_\_

*Fournir une copie de l'attestation de droits valable jusqu'en septembre 2019*

### 2. Merci de nous indiquer si vous êtes boursier ou non, en cochant ci-dessous la case correspondante <sup>(1)</sup> :

- Pour les **non boursiers** (SMENO ou LMDE) :

Contribution sécurité sociale 2018/2019 : *90 euros*

Je joins un chèque en euro, du montant de la cotisation de sécurité sociale étudiante pour l'année 2018/2019 à l'ordre de *l'INSTITUT DE FORMATION PEDAGOGIQUE*.

J'ai pris connaissance du fait que je ne pourrais bénéficier d'aucune protection sociale tant que le règlement de la cotisation n'aura pas été effectué. En conséquence, je ne serais pas déclaré(e) auprès des centres de remboursement agréés.

- Pour les **boursiers** (SMENO ou LMDE) :

Vous êtes exemptés du paiement de la cotisation.

Merci de nous fournir l'original recto-verso de votre notification de bourse.

Les montants indiqués sur l'engagement financier feront l'objet, pour accord avant l'inscription, d'une vérification par nos services. En aucun cas, le document financier rédigé et imprimé par le répondant financier ne peut constituer un engagement de l'Institut à son égard. Les données présentes sur celui-ci doivent être confirmées par les justificatifs sus mentionnés.

Sauf exception, la cotisation de sécurité sociale étudiante est obligatoire. En cas de refus de règlement de celle-ci, l'URSSAF pourvoira directement, auprès de vous, au recouvrement de cette créance.

(1) Cocher la case correspondante

**1 Institut 3 sites de formation**  
■ AMIENS ■ ARRAS ■ LILLE



Institut de Formation  
P é d a g o g i q u e  
Enseignement Catholique  
Nord-Pas de Calais

Institut de Formation Pédagogique

## CONTRAT D'ENGAGEMENT FINANCIER

A retourner en deux exemplaires à l'Institut de Formation Pédagogique - LILLE

*Mention à recopier intégralement par le répondant financier.*

« Je soussigné(e), (Prénom et NOM) .....

né(e) le ..... à .....

agissant en tant que répondant financier m'engage au règlement, même en cas d'abandon des études en cours d'année académique 2018/2019, de la participation aux frais de scolarité et des frais complémentaires de cet(te) étudiant(e). J'ai bien noté que la participation aux frais de scolarité sera majorée de 20 euros par relance du fait d'une échéance non honorée. Une relance sera produite tous les 8 jours ouvrés après la date d'encaissement prévue. En cas de démarche contentieuse, un forfait de 200 euros viendra s'ajouter à la somme due. En cas de démission avant la rentrée, les arrhes restent dues et constituent le montant du dédit ».

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le non-respect des engagements financiers en cours d'année pourra entraîner la non inscription de l'étudiant aux examens. La loi 78-17 du 6 janvier 1978, s'applique ici. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Fait à ..... en deux exemplaires, le .....

Le signataire déclare avoir pris connaissance des informations et des modalités d'exécution du présent contrat dont le détail figure en annexe.

Signature pour accord  
de l'étudiant

Signature du  
répondant financier

Signature du représentant de l'IFP  
et cachet de l'établissement

Adhérent à l'Université  
catholique de Lille

LILLE

236 rue du faubourg  
de Roubaix - 59041 Lille

Tél. 03 20 21 97 80

Fax 03 20 31 36 65

1 Institut 3 sites de formation

■ AMIENS

■ ARRAS

■ LILLE





Institut de Formation  
Pédagogique  
Enseignement Catholique  
Nord-Pas de Calais

Institut de Formation Pédagogique

## CONTRAT D'ENGAGEMENT FINANCIER

A retourner, **en deux exemplaires**  
et accompagné des pièces demandées à :

Institut de Formation Pédagogique  
236 rue du Faubourg de Roubaix  
59041 LILLE Cedex

Etudiant(e) concerné(e) :

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .....

A : .....

Pays de naissance : .....

Nationalité : .....

MASTER 1 ou 2 - MEEF

## Scolarité

Montant total de la scolarité pour la formation choisie :

- 1350 euros en M1 ou M2 MEEF (gratuité pour les lauréats de concours, inscrits en M2 MEEF).
- 80 euros de frais de conventionnement avec l'ESPE (exonération pour les étudiants boursiers et pour les lauréats de concours inscrits en M2 MEEF).

Mode de règlement <sup>(1)</sup> :

- Je confirme mon inscription définitive à l'Institut de Formation Pédagogique et joins la somme de **350 euros** <sup>(2)</sup> **d'arrhes** par chèque à l'ordre de l'Institut de Formation Pédagogique (débité en juillet 2018).
- J'opte et m'engage pour le versement du reste de la scolarité : **1000 ou 1080 euros** <sup>(1)</sup> :
  - Par chèque à l'ordre de l'INSTITUT DE FORMATION PEDAGOGIQUE
    - Paiement en 1 fois - débité le 25 septembre 2018
  - Par prélèvement automatique (le 25 du mois)  
*Compléter le document joint et ajouter un Relevé d'Identité Bancaire*
    - 1 prélèvement automatique - le 25 septembre 2018
    - 10 prélèvements automatiques - entre septembre 2018 et juin 2019

**Important :** la poursuite de votre inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du contrat d'engagement financier et de son règlement.

Adhérent à l'Université  
catholique de Lille

LILLE

236 rue du faubourg  
de Roubaix - 59041 Lille

Tél. 03 20 21 97 80

Fax 03 20 31 36 65

(1) Cocher les cases correspondantes

(2) Remboursement en cas de non obtention de la licence pour une inscription en master 1 MEEF ou du master 1 MEEF pour une inscription en master 2

**1 Institut 3 sites de formation**

■ AMIENS

■ ARRAS

■ LILLE



Institut de Formation  
Pédagogique  
Enseignement Catholique  
Nord-Pas de Calais

Institut de Formation Pédagogique

## Cas particulier

Si vous êtes en attente d'un accord de prise en charge des frais de votre formation, merci de cocher les cases ci-dessous (aucune modification possible) <sup>(1)</sup> :

- Si le financement de ma formation est refusé, j'abandonne mon projet d'inscription.
- Si le financement de ma formation est refusé, je prends personnellement en charge les frais de ma formation (dans ce cas, je complète la partie précédente « mode de règlement » et je joins le règlement de la formation).

**NB** : les demandes de financement sont généralement établies dans le cadre d'une reconversion et doivent être adressées à votre employeur ou à pôle emploi et non à l'IFP.

(1) Cocher les cases correspondantes

Adhérent à l'Université  
catholique de Lille

LILLE

236 rue du faubourg  
de Roubaix - 59041 Lille

Tél. 03 20 21 97 80

Fax 03 20 31 36 65

**1 Institut 3 sites de formation**

■ AMIENS

■ ARRAS

■ LILLE





Institut de Formation  
Pédagogique  
Enseignement Catholique  
Nord-Pas de Calais

Institut de Formation Pédagogique

Adhérent à l'Université  
catholique de Lille

LILLE  
236 rue du faubourg  
de Roubaix - 59041 Lille  
Tél. 03 20 21 97 80  
Fax 03 20 31 36 65

## Affiliation sécurité sociale

### 1. Centre de remboursement actuel <sup>(1)</sup> :

- SMENO (centre 617)
- LMDE
- Régime général

*Fournir une copie de l'attestation de droits valable jusqu'en septembre 2019*

- Autre, préciser : \_\_\_\_\_

*Fournir une copie de l'attestation de droits valable jusqu'en septembre 2019*

### 2. Merci de nous indiquer si vous êtes boursier ou non, en cochant ci-dessous la case correspondante <sup>(1)</sup> :

- Pour les **non boursiers** (SMENO ou LMDE) :

Contribution sécurité sociale 2018/2019 : *90 euros*

Je joins un chèque en euro, du montant de la cotisation de sécurité sociale étudiante pour l'année 2018/2019 à l'ordre de *l'INSTITUT DE FORMATION PEDAGOGIQUE*.

J'ai pris connaissance du fait que je ne pourrais bénéficier d'aucune protection sociale tant que le règlement de la cotisation n'aura pas été effectué. En conséquence, je ne serais pas déclaré(e) auprès des centres de remboursement agréés.

- Pour les **boursiers** (SMENO ou LMDE) :

Vous êtes exemptés du paiement de la cotisation.

Merci de nous fournir l'original recto-verso de votre notification de bourse.

Les montants indiqués sur l'engagement financier feront l'objet, pour accord avant l'inscription, d'une vérification par nos services. En aucun cas, le document financier rédigé et imprimé par le répondant financier ne peut constituer un engagement de l'Institut à son égard. Les données présentes sur celui-ci doivent être confirmées par les justificatifs sus mentionnés.

Sauf exception, la cotisation de sécurité sociale étudiante est obligatoire. En cas de refus de règlement de celle-ci, l'URSSAF pourvoira directement, auprès de vous, au recouvrement de cette créance.

(1) Cocher la case correspondante

**1 Institut 3 sites de formation**  
■ AMIENS ■ ARRAS ■ LILLE



**CONTRAT D'ENGAGEMENT FINANCIER**

A retourner en deux exemplaires à l'Institut de Formation Pédagogique – LILLE

*Mention à recopier intégralement par le répondant financier.*

« Je soussigné(e), (Prénom et NOM) \_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

agissant en tant que répondant financier m'engage au règlement, même en cas d'abandon des études en cours d'année académique 2018/2019, de la participation aux frais de scolarité et des frais complémentaires de cet(te) étudiant(e). J'ai bien noté que la participation aux frais de scolarité sera majorée de 20 euros par relance du fait d'une échéance non honorée. Une relance sera produite tous les 8 jours ouvrés après la date d'encaissement prévue. En cas de démarche contentieuse, un forfait de 200 euros viendra s'ajouter à la somme due. En cas de démission avant la rentrée, les arrhes restent dues et constituent le montant du dédit ».

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Le non-respect des engagements financiers en cours d'année pourra entraîner la non inscription de l'étudiant aux examens. La loi 78-17 du 6 janvier 1978, s'applique ici. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Fait à \_\_\_\_\_ en deux exemplaires, le \_\_\_\_\_

Le signataire déclare avoir pris connaissance des informations et des modalités d'exécution du présent contrat dont le détail figure en annexe.

Signature pour accord de l'étudiant	Signature du répondant financier	Signature du représentant de l'IFP et cachet de l'établissement
--	-------------------------------------	--

